

INTERGROS VOUS INFORME

SIMPLIFIER LA FORMATION
FACILITER L'EMPLOI

Suivez-nous !



YouTube



JANVIER 2018



Pourquoi verser votre Taxe d'apprentissage à Intergros est-il capital pour l'emploi et la formation dans votre entreprise ?

Seul collecteur de la Taxe d'apprentissage pour le commerce de gros et international au plan national, Intergros est le mieux placé pour répondre aux besoins des entreprises du secteur en matière d'emploi et de formation. Intergros est votre interlocuteur unique.



[En savoir plus](#)

En 2017, avec la Taxe d'apprentissage, Intergros a renforcé les moyens financiers de 198 établissements préparant aux métiers de votre secteur.



Les fonds versés à Intergros sont



exclusivement mobilisés pour soutenir les établissements, CFA et lycées professionnels préparant aux métiers du commerce de gros et international, sans risque de dispersion vers d'autres secteurs.

Avec notre carte interactive, retrouvez les établissements financés par Intergros.

[En savoir plus](#)

Intergros valorise vos contributions en développant l'emploi et la formation dans votre secteur.

En 2017, comme chaque année, Intergros agit pour l'emploi dans votre secteur et dans votre entreprise :

- Soutien des actions d'insertion dans l'emploi de plus de 5 000 jeunes et demandeurs d'emploi,
- Financement de la formation de plus de 145 000 salariés,
- Accompagnement des projets de formation de 5 000 personnes dans le cadre du compte personnel de formation.

82%

de contrats signés avec des jeunes âgés de moins de 26 ans

86%

de contrats visant une certification

26%

des bénéficiaires restent dans l'entreprise à l'issue de leur contrat

- En 2018, pour les TPE, les modalités de financement des formations sont inchangées.

Cette année encore, Intergros propose un bonus aux TPE qui déclarent et versent en ligne sur monEspace

CONTRIBUTIONS 2018

TPE
Déclarez et versez en ligne sur monEspace et obtenez un bonus de **50 %** sur votre budget formation !

Les TPE employant moins de 11 salariés peuvent obtenir un bonus de 50% de budget formation en plus, simplement en déclarant et en réglant en ligne leurs contributions. Par exemple, une entreprise dont le budget formation disponible est de 2 000 € bénéficie d'un bonus de 50 % soit 1000 €

Je déclare en ligne

Il est important de mobiliser votre expert-comptable sur les enjeux du versement de la Taxe d'apprentissage à Intergros !



CONTRIBUTIONS 2018

Objet : taxe d'apprentissage
à : expert-comptable

*Merci de faire
le nécessaire pour que
la Taxe d'Apprentissage
soit impérativement
versée à INTERGROS*

EXPERTS-COMPTABLES, CHEFS D'ENTREPRISE
Pilotez ensemble la taxe d'apprentissage !

Plus de moyens pour Intergros, c'est plus de moyens pour accompagner votre entreprise et toutes les écoles du secteur. Cette année, Intergros vous aide à sensibiliser votre expert-comptable en mettant en place plusieurs outils :

- un Post-It sur le bordereau pour indiquer à l'expert-comptable la volonté du chef d'entreprise
- un e-mail personnalisé adressé au chef d'entreprise qu'il peut lui-même transmettre à son expert-comptable
- une campagne d'information dans la revue des experts-comptables.

Pourquoi verser vos contributions en ligne? Et comment faire ?

Bénéficiez de tous les avantages de monEspace pour effectuer votre déclaration en ligne :

- l'exactitude du calcul de vos contributions,
- la garantie que vos choix de dotation aux écoles seront totalement respectés.



Découvrez notre mode d'emploi vidéo

Je déclare en ligne



7 000 entreprises
ont déclaré et versé en ligne leurs

Moi aussi, je déclare en ligne

CONTRIBUTIONS 2018

Pour gagner du temps,
déclarez et payez en ligne
Comme 7 000 entreprises en 2017

Payez en ligne vos contributions facilement et en toute sécurité.

Faire le choix du paiement en ligne, c'est faire le choix de la tranquillité.

- Votre paiement est sécurisé par code personnel.
- Vous validez le montant et la date d'exécution
- Vous recevez une triple confirmation de la validation de votre paiement

Avec son certificat, Intergros s'engage et certifie la sécurité de son dispositif de paiement en ligne.



Je déclare en ligne



0809 102 112

Intergros met en place une équipe de conseillers experts à votre disposition par téléphone.

Notre objectif : répondre à vos questions sur la déclaration.

Je déclare en ligne



Vous recevez cette information parce que vous êtes adhérent Intergros ou un acteur partenaire d'Intergros dans le domaine de l'emploi et de la formation.

[Cliquez ici](#) si vous ne souhaitez plus recevoir de mails de la part d'Intergros